

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 29 mai 2024

fixant la composition de la commission de sélection constituée en vue du recrutement par voie de
PACTE d'un assistant administratif au secrétariat régional de Clermont-Ferrand

Le directeur interrégional des douanes et droits indirects *Auvergne-Rhône-Alpes*,

- VU l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article L 326-10 et suivants du Code général de la fonction publique ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un recrutement par voie de PACTE pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes ;
- VU l'avis autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : **Monsieur David TAILLANDIER, administrateur des douanes, directeur régionale de Clermont-Ferrand**, est nommé président de la commission de sélection constituée en vue du recrutement par voie de PACTE d'un assistant administratif au secrétariat régional de Clermont-Ferrand.

En cas d'empêchement *du président*, une suppléante sera désignée parmi les membres de la commission nommés à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de sélection :

Mme	FAVIER	Nina	Chargée de recrutement – Catégorie A
Mme	MIOCHE	Valérie	Chargée de relations entreprises - France Travail
Mme	TERNON	Sylvie	Secrétaire générale régionale - IR2

Article 3 : Sont désignés membres suppléants :

M.	BLANCHET	Fabien	Rédacteur RH – Inspecteur
Mme	FAUCHILLE-BARDET	Anne-Laure	Cheffe de pôle RH - DSD2

Fait le 29 mai 2024

P/Le directeur interrégional des douanes
et droits indirects,

FAUCHILLE
BARDET
Anne-Laure

Signature numérique
de FAUCHILLE
BARDET Anne-Laure
Date : 2024.05.29
13:32:59 +02'00'

Éric MEUNIER